



COMPTE RENDU : COMITE DE RIVIERE DU BASSIN DE LA CEZE

Réunion du 12 janvier 2023 à Les Mages

Ordre du jour :

- Avis sur la révision de l'arrêté cadre sécheresse
- Contrat de Rivière : bilan 2022
- Plan de gestion de la ressource en eau : bilan 2022

Les membres du Comité de Rivière :

NOM	STRUCTURE	
Mme ESSEYRIC Catherine	Région Occitanie	Absente
	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Absent
	Département du Gard	Absent
	Département du Gard	Absent
Mme RIEU-FROMENTIN Françoise	Département de l'Ardèche	Présente
	Département de la Lozère	Absent
M. TRICHOT Benoit	Syndicat Mixte ABCèze	Présent
M. VARIN D'AINVELLE Roch	Alès agglomération	Absent
M. HILLAIRE Bernard	Alès agglomération	Présent
M. SERRE Dominique	CC du Pays d'Uzès	Absent
M. DE FARIA Jean-Pierre	CC de Cèze-Cévennes	Absent
M. VIGOUROUX Claude	CC de Cèze-Cévennes	Absent
Mme GRAZIANO-BAYLE Monique	CA du Gard Rhodanien	Présente
M. RIEU José	CA du Gard Rhodanien	Présent
M. BRUYERE-ISNARD Thierry	CC du Pays des Vans en Cévennes	Absent
M. MILESI Pascal	Syndicat Mixte du Pays des Cévennes	Absent
M. ASTIER Thierry	Syndicat Mixte du PETR Uzège-Pont du Gard	Absent
M. ROBERT Lionnel	Syndicat Mixte du SCOT de l'Ardèche Méridionale	Excusé
M. BOUSQUET Bernard	Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Occitanie	Absent
M. GRAVIL Éric	Chambre d'agriculture du Gard	Présent
Mme CESENA Christel	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	Absente
Mme VIDAL Nadia	Chambre d'agriculture de la Lozère	Absente

M. BRUNEL Grégory	Fédération des caves coopératives du Gard	Absent
M. RAVEL Vincent	Fédération de pêche du Gard	Présent
M. JAURE Brice	Agence de développement et de réservation touristique du Gard	Absent
Mme CESPEDES Gaby	Fédération de l'Hôtellerie de plein air	Absente
M. MAZIERES Paul	Fédération des Associations Cévenoles Environnement Nature	Représenté par M. PIZON
M. PIZON Jean-Loup	France Nature Environnement Languedoc-Roussillon	Présent
M. KÖNIG Bernard	Consommation Logement et Cadre de Vie	Présent
M. DALAIN Jean-Marc	Confédération des Riverains du Rhône et de ses Affluents	Absent
M. BRISSON William	Comité départemental de canoë-kayak du Gard	Absent
Mme BATLLE Frédérique	DREAL Occitanie	Présente
M. TELLIER Sébastien	Préfet du Gard – DDTM30	Présent
	Préfet de l'Ardèche – DDT 07	Absent
Mme GELY Anne	Préfet de la Lozère - DDT 48	Excusée
M. RIVIERE Jean-Luc	Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse	Présent
	Office français de la biodiversité	Absent
	Agence régional de Santé	Absent
M. MANCHE Yannick	Parc National des Cévennes	Absent

Etaient également présents :

- M. MAXIMIN Henri, CLCV
- M. LIZON Stéphane, Communauté d'agglomération du Gard rhodanien
- M. CAVALIER Philippe, Chambre d'agriculture du Gard
- Mme MABIRE Faustine, Chambre d'agriculture du Gard
- Mme UYUNI-REYES, Conseil départemental du Gard
- M. BRENTGANI Hugues, Syndicat Mixte ABCèze
- M. SOHIER Laury, Syndicat Mixte ABCèze
- Mme CLAVEL Maud, Syndicat Mixte ABCèze

Le diaporama de présentation de la réunion est joint en annexe 1.

Arrêté cadre sécheresse

La DDTM du Gard a lancé en novembre 2022 une consultation concernant la révision de l'arrêté cadre sécheresse. Une première version de ce futur arrêté cadre a été envoyée pour remarques aux EPTB, CLE et comités de rivière et à la chambre d'agriculture du Gard. Ces remarques sont attendues d'ici mi-février



pour rédaction d'une seconde version de l'arrêté qui sera mis en consultation du public en mars. L'objectif est la signature de cet arrêté cadre en avril pour application dès la prochaine saison estivale.

L'arrêté sécheresse est un document de gestion de crise visant à mettre en place des mesures de restrictions des usages de l'eau, ceci dans l'objectif de préserver les milieux aquatiques et les usages prioritaires de l'eau.

Il faut bien séparer les mesures de gestion structurelle de la ressource en eau qui doivent permettre de s'adapter à la raréfaction de la ressource en période estivale (qui sont intégrées au PGRE – plan de gestion de la ressource en eau) et les mesures conjoncturelles qui visent à passer une période de crise (et qui font l'objet de cet arrêté).

→ **Remarques du Comité de Rivière**

M. SOHIER fait savoir que le Syndicat Mixte ABCèze et la Chambre d'agriculture du Gard ont d'ores-et-déjà transmis des remarques aux services de la DDTM et à la préfecture du Gard.

D'une manière générale, M. CAVALIER déclare que la première version de l'arrêté présentée par les services de l'Etat équivaut à une condamnation de l'agriculture sur le bassin de la Cèze. En effet elle met une épée de Damoclès sur les agriculteurs pendant la période la plus importante de l'irrigation. Sans l'irrigation à cette période, les rendements obtenus ne permettront pas de garantir un revenu aux agriculteurs. Pour lui, il faut réguler de manière plus forte les usages inappropriés de l'eau potable.

M. GRAVIL complète en précisant que la culture de semences est un pilier économique de l'agriculture de ce territoire.

- Organisation départementale de suivi de la situation hydrologique

Mme GRAZIANO-BAYLE fait remonter le besoin des collectivités gestionnaires de l'eau potable sur des prévisions quant à la connaissance du niveau de la ressource à la sortie de l'hiver. Ces données sont très importantes pour les collectivités pour anticiper la gestion de l'alimentation en eau potable.

Mme BATLLE répond que, dans l'arrêté, il est prévu une réunion du comité de la ressource en eau au printemps pour faire le point sur la recharge hivernale des nappes (et une à la fin pour faire le bilan de la saison).

M. TRICHOT insiste sur le besoin d'améliorer l'anticipation dans la prise des mesures de restrictions.

- Les valeurs seuils de débits servant à l'activation des niveaux de vigilance, d'alerte ou de crise

M. TELLIER rappelle que la prise de décision de passage à un niveau ne dépend pas seulement du dépassement d'une valeur-seuil de débit aux points de suivi des cours d'eau. D'autres indicateurs sont pris en compte comme les prévisions météorologiques des jours à venir, les jaugeages complémentaires du SPC ou des EPTB,

M. PIZON souhaiterait savoir pourquoi les seuils de déclenchement des niveaux n'ont pas changé par rapport à l'arrêté cadre précédent. Ceux-ci sont sur des chroniques de débits qui ont dû évoluer depuis l'ancien arrêté.

M. TELLIER répond que le SPC (service de prévision des crues) a analysé les nouvelles valeurs et a conclu qu'il n'était pas nécessaire de modifier les seuils.

- La communication

M. TELLIER précise qu'une réunion sera organisée avec les collectivités pour réfléchir à une meilleure coordination entre les services de l'Etat et les collectivités pour la diffusion de l'information auprès des administrés.

Plusieurs membres du Comité s'interrogent sur la manière de faire passer l'information aux administrés et surtout de les faire accepter.

M. RAVEL pense qu'il faut diffuser aux habitants des mesures concrètes à prendre.

M. HILLAIRE pense qu'il faut plus s'appuyer sur les réseaux d'information tel que facebook ou les application communales (illiwap, panneau pocket, ...). Il pense également qu'il faudrait plus d'agents de l'Etat sur le terrain pour expliquer les mesures et leur importance.

- Les mesures graduées de restriction ou d'interdiction des usages de l'eau

Mme BATLLE précise qu'un guide national précise les mesures minimales à adopter pour chaque niveau de gravité et pour chaque usage pour permettre une uniformisation de celles-ci au niveau national (tout en gardant une certaine souplesse pour adapter au mieux les mesures aux territoires).

M. PIZON trouve les recommandations pour le niveau de vigilance moins contraignantes que dans l'arrêté précédent.

Plusieurs membres du Comité trouvent le nombre de contrôles insuffisants, notamment vis-à-vis des restrictions des usages des particuliers.

- Remarques hors arrêté-cadre

Les membres du Comité s'accorde sur le fait qu'en dehors de la gestion de crise, il est très important de travailler sur des projets structurels et les changements de comportements de la part des différents usagers.

Un débat s'engage sur la question des piscines, des obligations qui pourraient s'imposer quant à leur remplissage avant la saison, d'une tarification spécifique de l'eau.

M. RIVIERE appuie sur l'importance d'un travail du sol prenant en compte le maintien de l'humidité dans les terres agricoles.

M. CAVALIER abonde en ce sens et précise que la Chambre d'agriculture travaille en complément sur un programme expérimental de pilotage de l'irrigation en fonction du taux d'humidité du sol.

M. MAXIMIN note que les milieux aquatiques souffrent de plus en plus du manque d'eau l'été et il trouve que ceux-ci ne sont pas assez pris en compte, en particulier par rapport à l'usage agricole.



Contrat de Rivière Cèze - Bilan 2022

En 2022, 131 opérations étaient prévues pour un montant de 20 427 031€ :

- 50% ont été réalisées ou sont en cours et 29% sont reportées à 2023,
- 64% du montant engagé.

→ *Remarques du Comité de Rivière*

Suite à une question de M. RIVIERE, Mme CLAVEL précise que l'engagement financier correspond à l'engagement des subventions par les partenaires financiers et l'engagement technique à l'engagement effective des travaux ou de l'étude.

Plan de gestion de la ressource en eau – Bilan 2022

Par rapport à l'objectif du PGRE de 820 000m³ économisés d'ici 2027, 430 500m³ ont été économisés (les données 2022 restant à consolider).

→ *Remarques du Comité de Rivière*

M. SOHIER précise qu'il y a de fortes attentes sur l'optimisation de la gestion du barrage de Sénéchas dans sa phase de soutien d'étiage.

M. RAVEL complète en précisant que la sédimentation actuelle du barrage mériterait un curage, ce qui permettrait de gagner un volume supplémentaire.

M. RIVIERE porte à la connaissance du Comité deux appels à projets lancés par l'Agence de l'Eau : l'un sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable, l'autre sur l'adaptation au changement climatique.

Rappel des acronymes

CA : communauté d'agglomération

CC : communauté de communes

CLE : Commission locale de l'eau

DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DDT/DDTM : direction départementale des territoires/et de la mer

EPTB : établissement public territorial de bassin

PGRE : plan de gestion de la ressource en eau

SCOT : schéma de cohérence territoriale

SPC : Service de prévision des crues

ANNEXE 1

DIAPORAMA DE PRESENTATION



Syndicat mixte d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze



Comite de Rivière du bassin de la Cèze

Les Mages, le 12 janvier 2023



Syndicat mixte d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze



Arrêté-cadre sécheresse (Gard)

ARRÊTÉ définissant le cadre de mise en œuvre des mesures de limitation des usages de la ressource en eau en période de sécheresse dans le Gard

- L'organisation départementale de suivi de la situation hydrologique
- Les zones d'alerte (ou unités hydrographiques cohérentes)
- Les stations hydrographiques permettant le suivi des débits
- Les valeurs seuils de débits servant à l'activation des niveaux de vigilance, d'alerte ou de crise
- Les mesures graduées de restriction ou d'interdiction des usages de l'eau



Le Contrat 2019-2024

€
**Montant total :
59 282 590€**


**456
opérations**


**78 maîtres
d'ouvrage**

**Parvenir à une bonne qualité
des eaux et la conserver**

- ▶ Obtenir un bon fonctionnement des systèmes d'assainissement.
- ▶ Réduire les pollutions diffuses, en particulier sur les captages prioritaires.
- ▶ Sécuriser les usages (eau potable et baignade).

**Préserver et restaurer les
milieux aquatiques**

- ▶ Améliorer le fonctionnement de la Ceze et de ses affluents.
- ▶ Sauvegarder la biodiversité et les zones humides.
- ▶ Réhabiliter et maintenir le bon état des milieux aquatiques.

**Gérer durablement
les ressources en eau**

- ▶ Améliorer la connaissance de l'hydrologie et des prélèvements.
- ▶ Favoriser la solidarité entre les usagers.
- ▶ Economiser l'eau.
- ▶ Accompagner les usagers.

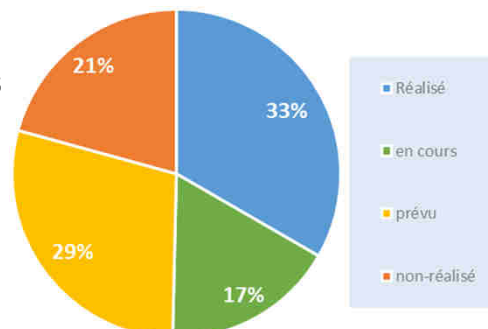
**Renforcer la gestion
concertée et durable**

- ▶ Animer et mettre en œuvre le Contrat de Rivière.
- ▶ Sensibiliser les habitants aux enjeux de l'eau.
- ▶ Envisager l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).
- ▶ Renforcer la cohérence entre politique de l'eau et choix d'urbanisme.

Le bilan 2022

→ Prévisionnel : 131 opérations pour un montant de 20 427 031€

- **50%** des opérations en cours ou réalisées
- **29%** reportées à 2023
- **64%** des montants engagés



Le bilan 2022

Parvenir à une bonne qualité des eaux et la conserver (QUA)

- 45 opérations prévues → 13% réalisées ou en cours / 51% reportées à 2023
- 8 918 648€ engagé soit 70% du prévisionnel

Actions prioritaires

Opération	Maître d'ouvrage	Montant prévu au CR	Avancement
QUA1.3 Réalisation du SDA de Gagnières/Robiac-Rochessadoule /Peyremale/Bordezac/Bessèges/ Meyrannes (en partie)	SIVM de la région de Bessèges	250 000	Prévu en 2023
QUA1.3 Réalisation du SDA de Saint-Ambroix	Saint-Ambroix	200 000	Reporté
QUA1.6 GENOLHAC-Réhabilitation de réseau à Pont-de-Rastel	Alès Agglomération	150 000	Prévu en 2023
QUA1.9 BESSEGES - Réhabilitation du réseau d'assainissement rue Hugo	Bessèges	369 500	Prévu en 2023
QUA1.9 MOLIERES - Raccordement de Molières à la step de Meyrannes	Molières/Meyrannes	500 000	Prévu en 2023
QUA1.11 CAVILLARGUES - Réhabilitation de réseau d'assainissement	CA du Gard Rhodanien	316 000	Reporté
QUA1.11 LAUDUN - Réhabilitation de réseau d'assainissement	CA du Gard Rhodanien	249 000	Prévu en 2023
QUA1.12 TAVEL - Réhabilitation de réseau pour éliminer les eaux parasites	CA du Gard Rhodanien	563 000	Reporté
QUA1.12 PONT-SAINT-ESPRIT – Création d'une nouvelle station	CA du Gard Rhodanien	6 500 000	Prévu en 2023
QUA3.3 Animation des démarches des 3 captages prioritaires	CA du Gard Rhodanien	60 000	Réalisé

Le bilan 2022

Préserver et restaurer les milieux aquatiques (MIL)

- 28 opérations prévues → 86% réalisées ou en cours
- 458 090€ engagé soit 28% du prévisionnel

Actions importantes

Opération	Maître d'ouvrage	Montant prévu	Avancement
MIL1.4 Restauration Nizon - MO et Travaux	SMABCèze	929 000	Prévu en 2023
MIL1.4 Renaturation du Nizon à St-Laurent-des-Arbres - étude	SMABCèze	100 000	Reporté
MIL1.6 Travaux sur les bancs de graviers - prestataires	SMABCèze	72 000	Réalisé
MIL1.7 Entretien des ripisylves - prestataires	SMABCèze	66 000	Réalisé
MIL1.8 Diagnostic morphosédimentaire des hautes vallées de la Cèze et du Luech	SMABCèze	48 000	Réalisé
MIL2.3 Lutte contre la renouée du Japon (début d'implantation)	SMABCèze	24 000	Réalisé

Le bilan 2022

Gérer durablement les ressources en eau (RES)

- 41 opérations prévues → 52% réalisée ou en cours / 29% prévues en 2023
- 3 209 000€ engagé soit 59% du prévisionnel

Actions importantes

Opération	Maître d'ouvrage	Montant prévu	Avancement
RES1.1 Fiabilisation des stations de mesures de débits à Rivières	SPC Grand Delta (DREAL)	25 000	Non-réalisé
RES1.1 Réalisation de campagnes de jaugeages	SMABCèze	en interne	Réalisé
RES1.1 Suivi des sous-bassins amont	SMABCèze	15 000	Réalisé
RES2.1 SAINT-AMBROIX - Réalisation d'un nouveau SDAEP	Saint-Ambroix	155 000	Reporté
RES2.1 Réalisation d'un SDAEP à l'échelle du Gard Rhodanien	CA du Gard Rhodanien	400 000	En cours
RES2.3 SENECHAS - Réhabilitation de réseau	Alès Agglomération	600 000	Prévu en 2023
RES2.5 BESSEGES - Etanchéification des réservoirs	Bessèges	200 000	Réalisé
RES2.7 LUSSAN - Réhabilitation de réseau (La Lèque)	SIAEP de Lussan	500 000	Non réalisé
RES2.8 MALBOSC - Substitution et renouvellement de réseau à Sabuscles et Fabre	SISPEC	1 565 000	En cours
RES2.10 Diagnostic du réseau de l'ASA de Saint-Jean	ASA d'irrigation de Saint-Jean	40 000	En cours
RES2.11 Création d'une retenue collinaire pour substituer une partie du prélèvement de l'ASA de Saint-Jean - Etude de faisabilité	ASA d'irrigation de Saint-Jean	100 000	En cours
RES4.1 Révision du règlement d'eau du barrage de Sénéchas	Conseil Départemental du Gard	p.m	Non réalisé
RES4.2 PTGE - Concertation des usagers	SMABCèze	60 000	Prévu en 2023

Le bilan 2022

Renforcer la gestion concertée et durable (GES)

- 21 opérations prévues → 81% réalisée ou en cours
- 522 576€ engagé soit 89% du prévisionnel

Actions importantes

Opération	Maître d'ouvrage	Montant prévu	Avancement
GES2.1 Animations auprès des collégiens et lycéens	SMABCèze	En interne	Réalisé
GES2.2 Réalisation de panneaux pédagogiques	SMABCèze	40 000	Prévu en 2023
GES4.1 Réunion annuelle SMABCèze/SCOT	SMABCèze/ SCOT	En interne	Non-réalisé

Prévisionnel 2023

Parvenir à une bonne qualité des eaux et la conserver (QUA)

- 30 opérations prévues – 4 745 125€

Actions importantes:

Prévu 2023	Report 2022
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des SDA Le Martinet • Réhabilitation de réseau à Génolhac • Réhabilitation du système de Lussan-Audabiac • Bilan-évaluation du programme d'actions des captages de Saint-Gervais et Cornillon 	<ul style="list-style-type: none"> • SDA Bessèges • Réhabilitation de réseau assainissement à Bessèges • Raccordement de Molières à la step de Meyrannes

Prévisionnel 2023

Préserver et restaurer les milieux aquatiques (MIL)

- 25 opérations prévues – 742 800€

Actions importantes:

Prévu 2023	Report 2022
<ul style="list-style-type: none"> • Renaturation du Malaven – Acquisitions foncières • Entretien des ripisylves / Lutte contre les invasives 	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration du Nizon – Travaux

Prévisionnel 2023

Gérer durablement les ressources en eau (RES)

- **38** opérations prévues – **6 949 635€**
- Actions importantes:

Prévu 2023	Report 2022
<ul style="list-style-type: none"> • 6 SDAEP (dont Bessèges, ex-SIAEP du Luech, SIAEP de Lussan) • Réhabilitation de réseau (dont Alès Agglo, SIVOM Cèze-Auzonnet) • Réhabilitation de réservoirs fuyards sur ex-SIAEP du Luech • Diagnostic du réseau de l'ASA d'irrigation de l'Aven de Cal 	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation de réseau sur Bessèges • Concertation des acteurs sur l'adaptation au changement climatique

Prévisionnel 2023

Renforcer la gestion concertée et durable (GES)

- **21** opérations prévues – **597 000€**

Actions importantes:

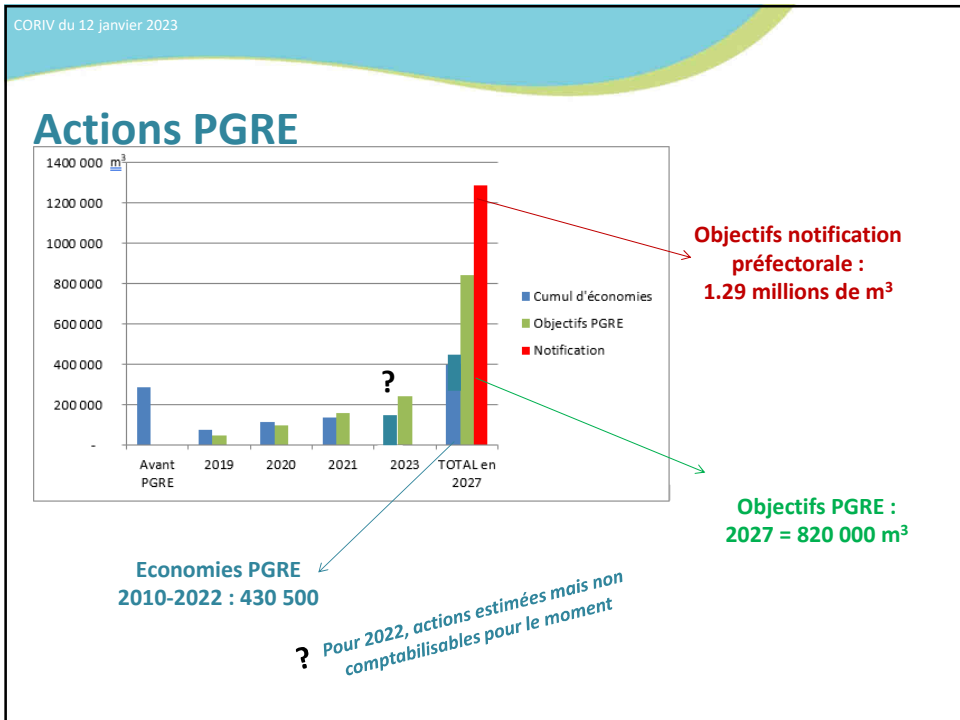
Prévu 2023	Report 2022
<ul style="list-style-type: none"> • Postes techniques du Syndicat • Programme de sensibilisation « Et au milieu coule la Cèze » • Elaboration du dossier préliminaire du SAGE? • Mise à jour de l'étude d'opportunité d'élaboration d'un SAGE 	



Syndicat mixte d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze



Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE)- Bilan 2022



Actions PGRE 2022

Actions MO

Etude d'optimisation ASA de Saint-Jean



Substitution AEP Moyenne vallée par forage de Clairac



Sondes apports d'eau Chambre d'Agriculture du Gard



Lancement du SDAEP Gard Rhodanien



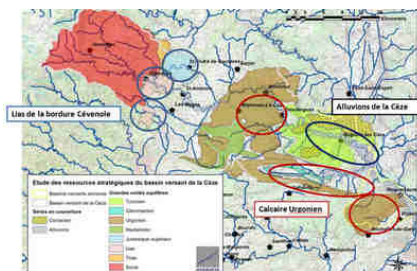
Actions PGRE 2022

Actions ABCèze

Etude Ressource Stratégique (ERS) : investigations



5 piézomètres
Analyses d'eau
Traçages report



Suivi des débits

5 stations (amont avec CNRS)
45 sites jaugés
150 jaugeages



Appel à projet : Economies d'eau 6 collectivités



